



OFFICE
DE L'EAU
RÉUNION

REUNION
21009
N° 09/64

Conseil d'administration du 7 octobre 2009

Membres en exercice : 18 + Présidente

Membres présents : 9

Procuration(s) : 3

Suffrages exprimés : 12

Vote :

- Pour : 12

- Contre : /

- Abstention : /

DELIBERATION 2009/64 : AVIS DE L'OFFICE DE L'EAU SUR LE SDAGE 2010-2015

Le conseil d'administration de l'office de l'eau valablement réuni en séance du 07 octobre 2009, salle Thérésien Cadet de la DIREN,

VU le code de l'environnement,

VU le projet de SDAGE,

Considérant l'exposé des motifs présenté en séance,

Le Conseil d'administration :

1. Prend note du cadrage du projet de SDAGE 2010-2015 et confirme que par ses missions, l'Office est concerné par l'ensemble des orientations fondamentales sauf celle concernant les risques liés aux inondations.
2. Dans ce cadre, le Plan Pluriannuel d'Intervention (PPI) sera conçu sur la période du SDAGE (2010-2015) et intégrera des actions d'études (amélioration de la connaissance des milieux aquatiques et des usages) et de l'aide financière dans la mesure des capacités budgétaires et des marges de manœuvre disponibles.

Fait à Saint-Denis
Le 20 OCT. 2009

~~Par la Présidente~~

~~Le président de séance,~~

~~le 10ème Vice-Président~~

~~Eric FRUTEAU~~